



"L'Humanité doit à l'enfant ce qu'elle a de meilleur à donner."

Déclaration des Nations-Unies

Association de Parrainage "Le Don de l'Enfant"

www.donenfant.org

10A rue de Murbach, 68530 Buhl

Tél : 03.89.83.00.81

bureau@donenfant.org

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du SAMEDI 24 AVRIL 2010

Le samedi 24 avril 2010, à 14 heures, les membres de l'Association « Le Don de l'Enfant » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au sous-sol du Presbytère de l'Eglise Saint-Antoine à Mulhouse.

Sont présents :

- Mmes BACH-BARILLON Colette, GAILLARD Colette, GEMBERLE Yolande, HAXAIRE Yvette, JACQUES Nicole, LANG Marie-Claire, MARCILLE Marie-Louise, PROU Marie-Raymonde, SCHAEFFER Colette, STAUDER Anny et STOEHR André
- Mrs BLANCK François, KIRSCH Jean-Michel, LANG Christian, PONGEN Jean-Claude, SCHAEFFER Paul, STAUDER Jean-Marie et STOEHR Jean

Sont excusés :

- Mmes BACHER-CASERO Christiane et ROSENKRANZ Josiane

La Présidente souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie d'avoir pris un peu de temps pour nous rejoindre.

Elle remercie bien chaleureusement monsieur le curé de la paroisse Saint-Antoine de Bourtzwiller, à Mulhouse, pour le prêt gracieux de la salle. C'est maintenant la troisième fois que, grâce à lui, peut se dérouler ici notre réunion annuelle.

Elle présente monsieur TRAN Ba Hoang, président de l'Association « Restaurant du Cœur Hospitalier Vietnam ».

Un tour de table est ensuite effectué, pendant lequel chaque membre se présente.

RENCONTRE AVEC M. TRAN BA HOANG, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION « RESTAURANT DU CŒUR HOSPITALIER VIETNAM »

Monsieur TRAN Ba Hoang présente son association. Il s'agit de « Restaurant du Cœur Hospitalier Vietnam ».

Il indique que, dans les hôpitaux du Vietnam, les malades ne sont pas nourris et dépendent de leur famille, matin, midi et soir. Son association finance des religieuses catholiques et bouddhistes qui, à Saigon, cuisinent des repas pour les personnes pauvres hospitalisées dans le besoin ainsi que pour leur famille les visitant.

Il indique qu'il organise une soirée dansante avec repas vietnamien et tombola le 29 mai à la salle polyvalente de Morschwiller-le-Bas.

Il nous remercie d'aider les vietnamiens et indique qu'il est prêt à entrer dans notre association d'ici quelques années.

Il indique que son association fonctionne avec des correspondants sur place au Vietnam par l'intermédiaire desquels il fait transiter l'argent nécessaire pour nourrir les malades hospitalisés. Pour l'instant, il n'est implanté qu'à Saïgon, mais souhaite s'étendre vers le Centre puis vers le Nord du Vietnam. Il précise qu'il ne travaille pas avec des officiels vietnamiens.

Il indique que son association est actuellement composée d'une douzaine de personnes, dont 5 médecins, 2 ingénieurs informaticiens, 1 avocat, ...

Il nous remet un document de présentation de son association ainsi que le prospectus de la soirée du 29 mai 2010.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MARS 2009

Le procès-verbal de cette Assemblée Générale ordinaire est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL ET COMPTE-RENDU DE L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

Mesdames Marie-Louise MARCILLE, présidente, et Colette BACH-BARILLON, vice-présidente, présentent le rapport d'activité. Celui-ci est joint en annexe.

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT DES TRESORIERES

Monsieur Jean-Marie STAUDER, trésorier, présente le rapport financier de l'association. Celui-ci est joint en annexe.

RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

Monsieur Jean-Marie STAUDER lit le rapport des réviseurs aux comptes (messieurs Francis BACHER et Claude KAUFFMANN). Celui-ci est joint en annexe.

L'assemblée remercie le trésorier et les réviseurs aux comptes pour leur excellent travail et approuve tous ses rapports à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Christiane BACHER-CASERO a indiqué précédemment qu'elle ne se représentait pas.

Les autres membres sortants : mesdames Marie-Louise MARCILLE, Josiane ROSENKRANZ et Anny STAUDER et monsieur Jean-Marie STAUDER se représentent et sont réélus à l'unanimité pour trois ans.

Madame Colette GAILLARD se présente également. Elle est élue à l'unanimité.

Nous remercions toutes ces personnes.

ELECTION DES DEUX REVISEURS AUX COMPTES

Messieurs Michel BACH et Jean STOEHR sont élus réviseurs aux comptes à l'unanimité et également remerciés.

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

L'Assemblée décide de maintenir inchangé à 10 euros le montant de la cotisation annuelle.

Jean-Marie STAUDER rappelle que, pour les membres qui payent par prélèvement, celle-ci sera prélevée en octobre si celle-ci n'a pas été réglée auparavant.

DIVERS

Marie-Louise MARCILLE indique qu'en 2011 l'association fêtera ses 15 ans d'existence. Pour cette occasion, occasion, des festivités seront proposées aux membres par courrier postal ou par mail. Elle suggère à tous d'y être attentifs ou de visiter le site de l'association.

Un repas annuel sera organisé à l'automne 2010 en partenariat avec un restaurateur qui était présent lors de repas de 2009.

Jean-Michel KIRSCH indique que celui-ci préférerait une salle où il est possible de cuisiner et non de seulement réchauffer des plats. Les membres indiquent qu'ils vont se renseigner.

Marie-Louise MARCILLE indique que tous les membres ont reçu, avec la plaquette 2010, un rectificatif à joindre au certificat fiscal. En effet, elle s'est assurée que notre association relevait bien du droit à réduction fiscale au taux de 75% et non 66% pour les dons qu'elle reçoit puisqu'elle vient en aide aux personnes en difficulté.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, personne ne demandant la parole, la séance est levée. Le verre de l'amitié est offert.

Fait à MULHOUSE, le 24 avril 2010

Le Secrétaire
Jean-Michel KIRSCH

La Présidente
Marie-Louise MARCILLE